

Se baigner dans la Vienne à Limoges pour faire revivre des récits et des pratiques collectives de la rivière

Swimming in the Vienne at Limoges: Reviving collective stories and practices of the River

Julien Dellier¹³, James Linton¹³, Olivier Masclet²³, Julie Chupin⁴

¹Geolab/ ²Gresco / ³Université de Limoges/⁴Appel à la Vienne

RÉSUMÉ

Cette communication relate une initiative de baignades collectives dans la Vienne à Limoges. Entamée en juillet 2024, ces rendez-vous, lancés à l'initiative de trois chercheurs en sciences sociales sont devenus mensuels suite à l'adhésion d'un groupe enthousiaste de baigneuses et baigneurs, traversés également par l'envie partagée d'une approche sensible et expérientielle de la rivière.

Ces baignades citoyennes ont d'abord pour but de renouer avec une pratique ordinaire et collective au début du XX^{ème} siècle mais oubliée depuis. Réunissant de 10 à 30 personnes, elles visent à ré-ancrer dans l'espace public une pratique légale mais aujourd'hui totalement ignorée. Dans le même temps, transgressant les pratiques admises en bord de Vienne à Limoges, elles visent à retisser le lien entre les habitants et la rivière comme un moyen de faire face à la fois aux coûts des loisirs, à la fragilisation des liens sociaux et au changement climatique.

ABSTRACT

This communication is centred on an initiative to organize a series of collective swimming in the Vienne in Limoges. Started in July 2024 at the initiative of three social science researchers, these swims have become a monthly event, involving an enthusiastic group of bathers driven by the shared desire for a sensitive and experiential approach to the river.

These swims allow us to revive a practice that we common at the beginning of the 20th century, but has been largely forgotten since. These collective swims, bringing together 10 to 30 people, effectively restore in the public space an authorized but totally ignored practice. Finally, through this form of transgression of local practices on the banks of the Vienne in Limoges, we seek to re-establish the link between the people of Limoges and the Vienne to enable the latter to be used as a vector for adaptation to climate change.

MOTS CLÉS

Limoges, Vienne, Baignade, Rivière urbaine, action militante / Limoges, Vienne, public swimming, urban river, river activism

Samedi 6 juillet 2024, malgré une météo maussade, une vingtaine de personnes s'affairent sur le ponton du club nautique de Limoges. Les discussions sur la température de l'eau (fraîche en ce début d'été pluvieux), sur le fond supposé ou le courant ne masquent pas l'excitation précédant une première. Il s'agit en effet du premier plongeon collectif dans la Vienne organisé en tant que tel pour affirmer la possibilité de se baigner dans cette rivière qui traverse la ville de Limoges. Le décor est pittoresque : vue sur le pont Saint-Etienne et la cathédrale éponyme. Les promeneurs s'arrêtent et regardent à deux fois cette scène qui se déroule sous leurs yeux : on se baigne dans la Vienne à Limoges ?!

Preuve que l'initiative interpelle, la presse locale, contactée à peine quelques jours plus tôt est présente (et celle qui ne l'est pas demandera un plongeon-bis 10 jours plus tard pour pouvoir faire de nouvelles images). Passée les premières brasses, une question est sur toutes les lèvres : pourquoi ne se baigne-t-on plus dans la Vienne à Limoges ?

C'est à cette même conclusion que nous étions arrivés quelques années plus tôt lors d'un travail de recherche autour de l'histoire de la Vienne à Limoges (Linton, Dellier, 2019). En effet, alors que la baignade était courante au début du XX^{ème} siècle et revendiquée par les Ponticauds (les habitants du quartier situé entre les deux ponts médiévaux de Limoges) comme une fierté, celle-ci a progressivement disparu avec l'arrivée des piscines municipales et finalement le démantèlement des pontons et plongeoirs sur la rivière. Pourtant, certains constats

donnent à penser que l'accès à la rivière est aujourd'hui redevenu un enjeu fort, à la fois économique, dans une ville où la pauvreté est très présente (Imbach et Deroeux, 2024) ; environnemental, à l'heure où les périodes de canicules s'annoncent plus fréquentes ; éducatif pour limiter les risques de noyade ; citoyen, pour favoriser les liens et les proximités entre des individus et des groupes souvent opposés selon des logiques de genre, de classe, de génération ou d'origine ethnoculturelle ; sensible, quand des habitants souhaitent renouer avec l'imaginaire des cours d'eau ; et juridique car la question de la personnalité devient le lieu « politique » où se joue la défense des non-humains et des humains. Ces deux derniers points - comme celui de la baignade - étant particulièrement questionnés par un collectif citoyen intitulé « l'appel à la Vienne ».

LIMOGES ■ Une vingtaine de personnes se sont jetées à l'eau, ce samedi, pour promouvoir la baignade dans la rivière

Des nageurs se mouillent pour la Vienne

Aménager un espace de baignade dans la Vienne, à Limoges ? Une vingtaine de nageurs ont tenté l'expérience, ce samedi, pour promouvoir cette idée « populaire ».

Sébastien Dubois
sebastien.dubois@lepopulaire.com

« Elle est où, Anne Hidalgo ? » L'interrogation blagueuse se perd dans un petit groupe de 20 baigneurs rassemblés, ce samedi après-midi, aux abords de la base nautique de Limoges, sur les bords de Vienne. Il faut dire que ces Limougeaards ont bien d'autres préoccupations. Déjà, ils veulent promouvoir la baignade en rivière à Limoges. Ensuite, viennent les questions pratiques. À quelle température sera l'eau ? Plus ou moins chaude que cette bruine qui ferait passer le premier week-end de juillet pour un pont du mois de mai ?

« On voit la ville autrement »
Elle devrait être pas loin de 18 °C », s'aventure un baigneur. Un plouf et quelques brasses plus tard, la sentence tombe.
« Quand on nage, elle est



BAIGNADE. Une vingtaine de nageurs se sont baignés dans la Vienne, pour promouvoir des aménagements permettant cette pratique. PHOTO : THIERRY SALLAUD

bonne. » « C'est vrai, mais elle est quand même plus proche de 16 °C que de 18. » En revanche, pas de problème de propreté ou de salubrité. « Avec le club d'aviron, on finit souvent à l'eau, explique Cyril. Et on n'a jamais eu de problème. »

Depuis la barque orange de son club, cet athlète qu'on dirait taillé dans le

point Saint-Étienne, plonge directement, sans même se mouiller la nuque. « C'est vraiment un environnement très sympa pour se baigner, commente-t-il. Quand on est sur la Vienne, on voit la ville autrement. »

« Restaurer le lien des Limougeaards à leur rivière », c'est justement l'idée des

deux instigateurs de cette baignade sauvage, Julien Dellier et James Linton. Le plongeon de ce samedi dans la Vienne est un saut dans le temps. « Un symbole », souligne, avec son accent anglais, James Linton. Avec Julien Dellier, tous deux sont géographes à Limoges. Dans l'ouvrage *Villes et rivières de France*, publié par le CNRS, le duo

a signé un chapitre sur la Vienne et Limoges. « On a découvert plein de choses », expliquent-ils. La ville, notent-ils, « entretient depuis toujours une relation essentielle, mais relativement distante avec la rivière ».

« Une grosse activité de baignade »

Le duo, secondé par Olivier Masclat, rêve de restaurer ce lien distendu. Et pour prouver que c'est possible, ils dégagent les photos d'époque : des pêcheurs du dimanche en canotier, devant une foule nombreuse, le club de natation *Les enfants de la Vienne*, avec des jeunes gens en maillot de bain d'époque et surtout, ce bassin de la rive gauche, muni d'un plongeur, où les enfants du quartier pouvaient s'ébrouer, en amont du pont Saint-Étienne et de la cathédrale. « Il y avait une grosse activité de baignade et d'apprentissage de la natation », rappelle Julien Dellier.

Comment faire revivre cette pratique, qui n'est pas interdite, mais est tombée en désuétude ? Le

chercheur ne manque pas d'idées. « On peut envisager une plage, un ponton ou un bassin dont l'eau serait filtrée en amont et en aval », liste-t-il. « Le grand projet de réaménagement des bords de Vienne est une très bonne chose, complète son confrère britannique. On aimerait que la possibilité de baignade y soit intégrée. Cela permettrait de recoudre le lien des Limougeaards avec la rivière. »

Une démarche « populaire »

Le projet recèle également un aspect « populaire ». « Beaucoup de Limougeaards ont du mal à partir en vacances et les lieux de baignades comme Saint-Pardoux sont éloignés », rappelle Julien Dellier. Or, le spot du Pont du Naveix est assez central : la moitié de la population limougearde vit à moins d'un quart d'heure à pied. Avec le réchauffement climatique, beaucoup auront également besoin d'un lieu de rafraîchissement. Cela pourrait être bien de l'envisager. « Avant ce grand saut, l'interrogation est politique : la mairie acceptera-t-elle de se mouiller ? »

Extrait du *Populaire du Centre*, dimanche 7 juillet 2024

L'Appel à la Vienne est né de l'initiative d'habitants du bassin versant de la Vienne, inspirés par la démarche du Parlement de Loire qui entendait doter le dernier fleuve sauvage d'Europe d'une personnalité juridique. Sous la plume de Camille de Toledo, un livre est né de cette initiative collective, intitulé *Le Fleuve qui voulait écrire*. Ce programme a également fécondé d'autres actions sur d'autres cours d'eau, affluents de la Loire et au-delà.

C'est dans cette suite matricielle que l'Appel à la Vienne a été lancé. Il fédère plus d'une centaine de personnes intéressées et un noyau actif d'une vingtaine de membres. Après une série d'auditions et de rencontres (notamment sur l'archéologie sous-marine, la baignade urbaine ou encore sur des approches militantes, sensibles et artistiques des cours d'eau), le collectif s'est engagé dans une commande citoyenne avec la médiation de Quartier rouge dans le cadre de la Société des Nouveaux Commanditaires.

Un cahier des charges - en cours de finalisation - sera rendu public au premier trimestre 2025 afin d'interpeller un artiste ou un collectif d'artistes pour donner corps à la volonté du collectif de remettre la Vienne au centre de la vie et de l'expérience des habitants, avec l'idée sous-jacente que la culture de la rivière doit être partagée avec le plus grand nombre, car elle est source d'attachement, ce lien déterminant et indispensable à la prise de conscience et au « prendre soin » des milieux aquatiques et du vivant.

1 UNE HISTOIRE DE LA BAIGNADE DANS LA VIENNE A LIMOGES : LES ENFANTS DE LA

VIENNE

A Limoges, la Vienne a longtemps été propice aux baignades populaires et à l'apprentissage de la natation. Les connexions à la rivière des Ponticauds, au-delà des aspects utilitaristes (lavandières, flottage, dragage) s'illustraient en effet par les activités nautiques développées notamment par l'association « Les enfants de la Vienne », fondée en 1906. L'apprentissage de la natation, filles et garçons mêlés, faisait ainsi parmi d'autres choses la fierté des habitants du quartier des ponts, et donnait lieu à l'organisation de compétitions en eau libre (traversée de Limoges à la nage). Ces activités étaient facilitées par des pontons et un plongeoir et par l'accès à l'ancien gymnase des jeunesses coopératives. L'histoire de la baignade de la Vienne s'efface à partir de la fin des années 1960, où les aménagements qui en facilitaient la pratique sont démontés. L'ouverture dans le quartier de Beaublanc, situé loin de la rivière, d'un bassin extérieur (1950), puis d'un bassin intérieur (1966), sera bientôt suivie par celles de quatre autres piscines dont le récent centre aquatique. Ces différents équipements offrent dès lors une alternative sécurisante et plus confortable à la baignade dans la rivière. Les compétitions de natation dans Limoges (traversée de Limoges à la nage) s'arrêtent au milieu des années 1980.

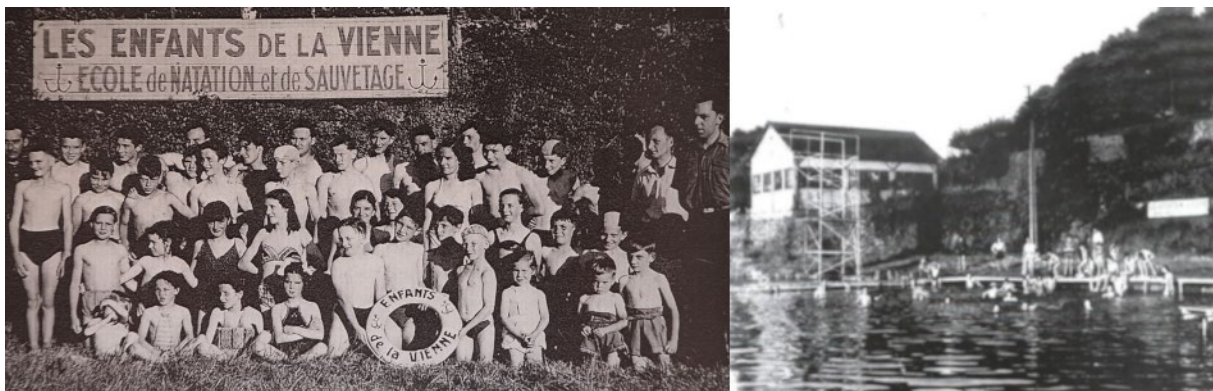


Photo de gauche : enfants de la Vienne en 1949 (Peuch, 1998). Photo de droite : Pontons et plongeoirs sur la Vienne (non datée – source ponticauds.fr)

2 UN HERITAGE EN DESHERENCE?

Aujourd'hui, si la baignade dans la Vienne n'est pas interdite à Limoges, elle n'est que très marginalement pratiquée, alors même que les abords de la rivière font l'objet d'une intense fréquentation, encouragée par un programme municipal d'aménagement pluriannuel des berges en un parc naturel urbain. Aménagements qui cependant ne convoquent pas la mémoire Ponticaude et notamment celle de la baignade, sans doute en partie du fait du refus d'une majorité municipale marquée à droite de valoriser un héritage issu de classes ouvrières fortement ancrées à gauche. Il en résulte que la réécriture dépolitisée des bords de Vienne n'en fait plus qu'un élément de décor des activités de loisirs des limougeaudois, certes de belle facture. L'absence de références aux connexions sociales des Ponticauds à la rivière prive alors d'imaginer d'autres usages possibles de celle-ci.

Ainsi, les activités de baignade et de natation, hors piscines privatives, sont aujourd'hui concentrées sur des bassins dont à la fois le tarif d'accès pour nombre d'habitants (22 % des ménages en dessous du seuil de pauvreté pour la commune de Limoges en 2020 selon l'INSEE, 16,4 % à l'échelle de la Communauté Urbaine) et le coût de gestion pour les collectivités sont problématiques. Ils conduisent à fermer des piscines définitivement, comme dans le quartier populaire de Beaubreuil, ou conjoncturellement, en fonction du prix des fluides, ou durant l'été, lors de la saison chaude (ce qui n'est pas le moindre des paradoxes). A ces fermetures s'ajoute l'interdiction de la baignade sur la plage aménagée plus en amont, à la Sablière, sur la commune voisine du Palais-sur-Vienne. La qualité de l'eau de la Vienne est en effet ici dégradée en période estivale. La baignade tend ainsi à représenter de plus en plus un luxe réservé à celles et ceux qui ont les moyens d'avoir une piscine privative, d'accéder aux équipements publics ou de se déplacer en voiture jusqu'aux lacs artificiels situés à plusieurs dizaines de kilomètres de Limoges.

3 ENJEU EMERGENT ET ENGAGEMENT DES ACTEURS

Au regard de la situation actuelle (difficultés d'accès à des équipements de plus en plus coûteux) et des connaissances acquises sur la multiplication des périodes de fortes chaleurs, le développement de zones de baignades dans les rivières urbaines est une voie d'adaptation possible au changement climatique et

d'atténuation de ses effets sur les habitants, notamment sur les plus précaires. Sa concrétisation soulève cependant nombre d'interrogations, en termes de gestion de la qualité des eaux en premier lieu, mais aussi sur le plan de l'acceptation sociale. Aborder ces sujets technologiques et sociaux et leurs imbrications nécessite une approche pluridisciplinaire, mobilisant des expertises en sciences sociales (géographie, sociologie), en sciences environnementales (écologie, chimie, biologie) ainsi qu'en droit. Sans oublier d'intégrer les collectivités dans cette réflexion afin d'identifier les points de blocages et les leviers pour les dépasser.

Dans le cas de Limoges, une chaire financée par la Communauté d'Agglomération sur les solutions liées à l'eau nous a paru pouvoir être un cadre intéressant pour porter ce travail et identifier des lieux clés comme laboratoires à la fois sociaux et environnementaux. Mais en dépit de l'intérêt partagé entre chercheurs de différentes disciplines et techniciens de la collectivité, cette proposition de chaire n'a pas convaincu les élus.

Face à ce refus du cadre institutionnel classique, rendant difficile de faire émerger la question de la baignade en rivière dans une temporalité marquée par l'urgence du fait des prévisions pour le climat, nos réflexions nous ont amenés à nous inspirer de la riche histoire de la baignade urbaine à Limoges, ainsi que des expériences portées par d'autres collectifs (Ourcq polaires, Metz ville d'eau). C'est ainsi qu'il nous a paru stratégique de faire ressortir des archives la pratique de la baignade dans la Vienne à Limoges.

4 SE Baigner comme acte militant, sensible et conscient

A travers ce travail mémoriel, qui s'apparente à un acte militant, nous cherchons à susciter chez les habitants l'envie de se reconnecter à la rivière et le plaisir de se baigner tout près de chez eux. Nous voulons aussi pouvoir inscrire à l'agenda politique la question de la restauration de la baignade urbaine dans toutes ses dimensions. Cela passe par l'adhésion de personnes physiques à notre démarche pour partager nos plongeurs (et faire qu'ils deviennent vraiment collectifs) et par la médiatisation du sens de notre action.



Nous, habitantes et habitants de Limoges, amoureuses et amoureux de la Vienne, appelons à un plongeon collectif dans cette belle rivière pour lui témoigner notre solidarité et manifester notre souhait de faire installer une plage ou un bassin pour permettre la baignade. Cette démarche s'inscrit dans un long héritage de baignade en rivière urbaine à Limoges : d'abord à travers Les Enfants de la Vienne, association créée en 1906 pour célébrer la vie sociale de la rivière, notamment en favorisant la baignade des habitantes et habitants du quartier, qui étaient (et sont toujours) connus sous le nom de Ponticauds ; ensuite l'existence, jusque dans les années 1960, d'un bassin de natation avec plongeurs sur la rive gauche, juste au-dessus du pont Saint-Etienne ; également la course de natation nommée la "Traversée de Limoges à la nage", organisée chaque année jusque dans les années 1980... Avec la perspective d'étés plus chauds, la difficulté croissante d'accès aux piscines publiques, et avec l'amélioration générale de la qualité de l'eau dans la Vienne au fil des années, l'heure est à la restauration de la baignade urbaine à Limoges.

Nous commençons le samedi 6 juillet !

Extrait du communiqué pour annoncer le premier plongeon collectif dans la Vienne à Limoges

Un groupe de baigneuses et baigneurs se forme dès lors. D'abord incertains quant à la régularité des plongeurs, ils décident ensuite de se retrouver chaque premier dimanche du mois pour partager un temps de baignade dans la Vienne et réfléchir sur le travail à mener pour reconnecter les habitants de Limoges à leur rivière. Le collectif cherche maintenant à engager des échanges avec des personnes ressources (élus en prise avec la question de la baignade en rivière urbaine, technicien de l'eau, etc.), et à élargir au plus grand nombre la baignade à l'été 2025.

BIBLIOGRAPHIE

Chupin J, Barry P, Redon D, 2022. Appel à la Vienne, déclaration d'intention collective, Limoges

Imbach R., Deroeux I., 2024. Quartiers « riches », quartiers « pauvres » : une carte pour savoir si votre ville est particulièrement inégalitaire, *le Monde*, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/11/26/quartiers-riches-quartiers-pauvres-votre-ville-est-elle-particulierement-inegalitaire_6415608_4355770.html, consulté le 01/12/2024

Linton J., Dellier J., 2019. Limoges – La Vienne, in *Villes et rivières de France*, CNRS Editions, 296p. P120-127.

Peuch, S. 1998. *Memoire d'eau (Nous, les Enfants de la Vienne)*. Limoges: l'Union Nautique Limoges.